

CONTRAT DE CONSIGNATION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	6
0.00 INTERPRÉTATION	7
0.01 Terminologie.....	7
0.01.01 Activités.....	7
0.01.02 Biens.....	7
0.01.03 Contrat.....	8
0.01.04 Durée.....	8
0.01.05 Établissement.....	8
0.01.06 Force Majeure.....	8
0.01.07 Manquement.....	8
0.01.08 Meilleurs Efforts.....	8
0.01.09 PARTIE.....	9
0.01.10 Personne.....	9
0.01.11 Représentants Légaux.....	9
0.01.12 Taux Préférentiel.....	9
0.02 Intégralité et primauté.....	9
0.03 Lois applicables.....	10
0.04 Non-conformité.....	10
0.04.01 Divisibilité.....	10
0.04.02 Disposition alternative.....	10
0.05 Généralités.....	10
0.05.01 Cumul.....	10
0.05.02 Non-renonciation.....	10
0.05.03 Dates et délais.....	10
a) De rigueur.....	10
b) Calcul.....	11
c) Reports.....	11
0.05.04 Références financières.....	12
0.05.05 Renvois.....	12
0.05.06 Genre et nombre.....	12
0.05.07 Titres.....	12
1.00 OBJET	12
1.01 Droit exclusif.....	12
1.02 Acceptation du CONSIGNATAIRE.....	12
1.03 Livraison des Biens.....	13
1.04 Identification des Biens.....	13

CONTRAT DE CONSIGNATION

2.00	CONTREPARTIE	13
2.01	Prix de vente	13
2.02	Déduction	13
2.03	Intérêts	13
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT	13
3.01	Paiement du prix de vente	13
3.02	Compte en fidéicomis	14
3.03	Durant la période de consignation	14
3.04	Après la période de consignation	14
4.00	SÛRETÉS	14
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	14
6.00	ATTESTATIONS DU FOURNISSEUR	14
7.00	ATTESTATIONS DU CONSIGNATAIRE	14
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES.....	15
9.00	OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR.....	15
10.00	OBLIGATIONS DU CONSIGNATAIRE	15
10.01	Assurances	15
10.01.01	Souscription.....	15
10.01.02	Montant	15
10.01.03	Émetteur	15
10.01.04	Avis préalable.....	15
10.01.05	Coassuré	16
10.01.06	Certificats d'assurance	16
10.01.07	Avis de modification ou d'annulation	16
10.01.08	Remise au FOURNISSEUR.....	16
10.02	Meilleurs Efforts	16
10.03	Exposition et identification	16
10.04	Remise	16
10.05	Prélèvement des taxes	16
10.06	Risques de perte	17
10.07	Garantie.....	17
10.08	Déplacement des Biens	17
10.09	Registres	17
10.10	Avis au locateur	17
10.11	Inspection.....	17
10.12	Inventaire	17
10.12.01	Accès à l'Établissement	17
10.12.02	Comptabilité	18

CONTRAT DE CONSIGNATION

11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	18
11.01	Droit de propriété	18
11.02	Comportement des PARTIES	18
11.03	Cession	18
	11.03.01 Interdiction	18
	11.03.02 Inopposabilité	18
	11.03.03 Exception	18
11.04	Relations entre les PARTIES	19
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	19
12.01	Avis	19
12.02	Élection de for	19
12.03	Exemplaires	19
12.04	Modification au Contrat	19
12.05	Non-renonciation	19
13.00	FIN DU CONTRAT	20
13.01	Arrivée du Terme	20
13.02	Résiliation automatique ou de gré à gré	20
13.03	Résiliation sans justification	20
13.04	Résiliation avec justification	20
	13.04.01 Avec préavis	20
	13.04.02 Changement de Contrôle	20
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	21
15.00	DURÉE	21
15.01	Initiale	21
15.02	Renouvellement	21
15.03	Non-reconduction	21
16.00	PORTÉE	21

CONTRAT DE CONSIGNATION

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE A – EXTRAIT DE RÉOLUTION DU FOURNISSEUR.....	23
ANNEXE 0.01.02 – BIENS EN CONSIGNATION	24
ANNEXE 4.00 – CAUTIONNEMENT PERSONNEL	25

o o o o o

© edilex inc.
www.edilex.com

CONTRAT DE CONSIGNATION

CONTRAT DE CONSIGNATION intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE: V1 (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), faisant affaires sous le nom de (*dénomination*);

OU

V2 (*dénomination sociale de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la Loi (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro conformément à la Loi (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);

V2.1 (Représentant autorisé) (à ajouter à la suite de V2, le cas échéant)

représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, tel qu'elle le confirme;

V2.2 (Représentant autorisé par résolution) (à ajouter à la suite de V2, le cas échéant)

représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'indiqué dans l'extrait de résolution de l'administrateur unique [OU du conseil d'administration], annexe A;

OU

V3 (*nom*), [société en nom collectif], OU [société en commandite représentée par (*nom de son commandité*), son commandité], OU [société en participation], OU [coentreprise], OU [collaboration], OU [tout autre groupement de personnes] exploitant une entreprise par l'exercice d'une activité économique organisée à caractère commercial, dûment formée selon [le Code civil du Québec] OU [la Loi (*identification de la loi applicable*)] OU [le régime de droit commun applicable], ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro conformément à la Loi (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du*

FOURNISSEUR	CONSIGNATAIRE

CONTRAT DE CONSIGNATION

représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'elle le déclare, **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en nom collectif], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] du commandité de la société en commandite], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en participation], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des participants à la coentreprise], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des collaborateurs à l'accord de collaboration], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des membres de tel autre groupement de personnes], à l'annexe A;

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) LE « FOURNISSEUR »;

ET : (*identification du consignataire*) (*sélectionner la version appropriée dans la liste ci-dessus et insérer l'annexe B si nécessaire*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) LE « CONSIGNATAIRE ».

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « PARTIES »;

ET À TITRE D'INTERVENANTE : (*identification de la caution*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) LA « CAUTION ».

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) Le FOURNISSEUR œuvre dans le domaine de (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- B) Le CONSIGNATAIRE œuvre dans le domaine de (*description du secteur d'activités de cette partie*);

FOURNISSEUR	CONSIGNATAIRE

CONTRAT DE CONSIGNATION

- C) Les PARTIES s'entendent pour que le FOURNISSEUR dépose en consignation chez le CONSIGNATAIRE les biens identifiés à ce titre, le CONSIGNATAIRE acceptant d'en prendre possession à titre de biens consignés;
- D) Les PARTIES reconnaissent que, pendant la période de consignation, le FOURNISSEUR demeure l'unique propriétaire des biens consignés;
- E) Les PARTIES conviennent que le CONSIGNATAIRE est responsable de tous dommages aux biens consignés et en assume ainsi la perte;
- F) Le CONSIGNATAIRE s'engage à déployer ses meilleurs efforts afin de vendre les biens consignés dans le cadre des activités de son entreprise;
- G) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;
- H) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00

INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci s'interprètent comme suit :

0.01.01 Activités

signifie, à l'égard du FOURNISSEUR, (*description des principales activités commerciales*), et signifie, à l'égard du CONSIGNATAIRE, (*description des principales activités commerciales*);

0.01.02 Biens

désigne les biens consignés appartenant au FOURNISSEUR jusqu'à leur vente et qui sont livrés par celui-ci au CONSIGNATAIRE en vertu du Contrat, dont la réception est confirmée par un bon de livraison, dûment signé par un représentant autorisé du CONSIGNATAIRE. Ces biens sont identifiés à l'annexe 0.01.02 du Contrat;

FOURNISSEUR	CONSIGNATAIRE